

## COMMUNIQUÉ – le 27 mars 2008 - Pour diffusion immédiate

### *Projet de réforme de l’immersion française au Nouveau-Brunswick*

#### **Le NB : un rôle de leadership national**

Ottawa – La Commission nationale des parents francophones salue l’intention du ministre de l’Éducation du Nouveau-Brunswick de fournir à tous les élèves de sa province l’occasion de devenir véritablement bilingues. La CNPF s’inquiète toutefois de l’approche mise de l’avant. Le ministre Kelly Lamrock a annoncé le 14 mars son projet d’éliminer l’immersion précoce en faveur d’un programme intensif à partir de la 5<sup>e</sup> année. Selon les parents francophones, le Nouveau-Brunswick doit prendre le temps d’examiner l’ensemble de la recherche pertinente avant de s’orienter dans une voie définitive.

« La recherche nous enseigne que, pour maîtriser une langue, c’est au cours de la petite enfance qu’il faut commencer, explique la présidente Ghislaine Pilon. La capacité linguistique atteint son apogée entre deux et trois ans. D’après les recherches d’experts comme le Dr Fraser Mustard, les enfants peuvent apprendre plusieurs langues simultanément. C’est important de commencer le plus tôt possible. »

La CNPF s’interroge sur les fondements du projet de réforme. Les faibles résultats scolaires attribués à l’immersion précoce au Nouveau-Brunswick pourraient être dus à d’autres facteurs. Plusieurs intervenants de la province ont posé la question. Ailleurs au Canada, l’immersion précoce semble donner de bons résultats.

« On sait aussi, poursuit la présidente de la CNPF, que l’école française est le meilleur programme pour les enfants dont le français est une langue première. Et que l’immersion est le meilleur programme pour les enfants qui ont l’anglais comme langue première. En fin de compte, la langue française appartient à tout le monde, assure Ghislaine Pilon, et on souhaite que tous Canadiens et toutes les Canadiennes l’apprennent. Comme il l’a fait dans le passé, le Nouveau-Brunswick peut vraiment jouer un rôle de leadership national en matière d’enseignement des langues. La législature de Fredericton a été la première au Canada, en 1969, à statuer sur la dualité linguistique. »

Dans la quête de solutions, la CNPF appuie les efforts de son membre, l’Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick. Elle encourage les divers groupes à maintenir un dialogue ouvert sur les pratiques réussies, en tenant compte de la recherche. La CNPF collabore avec son vis à vis Canadian Parents for French dans promotion de la dualité linguistique. Le mouvement de parents souscrit à la vision nationale d’augmenter le nombre de locuteurs francophones, dans une optique de diversité culturelle et identitaire.

La Commission nationale coordonne la stratégie intersectorielle du développement de la petite enfance et mène le dossier de l’accueil et de l’accompagnement du parent francophone en milieu minoritaire. Ses membres et partenaires coordonnent dans les provinces et territoires un éventail de près de 1 000 programmes et services destinés aux jeunes enfants, dont des centres de services intégrés pour les familles. (Voir le site : [www.cnpf.ca](http://www.cnpf.ca))

— 30 —

Contacts : Murielle Gagné-Ouellette, directrice générale de la CNPF : 613.288.0958.

**CNPF**  
La Commission nationale  
des parents francophones

Place de la francophonie  
450, rue Rideau, bureau 40  
Ottawa (Ontario) K1N 5Z4  
Tél. : (613) 288-0958  
Sans frais : 1 800 665-5148  
Télec. : (613) 562-3995  
cnpf@cnpf.ca  
www.cnpf.ca